

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 96 (1955), p. 1-21

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1955__96__1_0

© Société de statistique de Paris, 1955, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1955

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1955

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1955 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. ROBERT HÉNON.
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : MM. CHARLES RIST, JEAN-CHARLES CHARPENTIER, HENRI LE GRONTEC,
ROGER SAUTEREAU, LOUIS WIBRATTE, DAVID WOLKOWITSCH.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. ÉLIO VENTURA : « L'IMPORTANCE DE LA NOTION DE VALEUR
EN STATISTIQUE : APPLICATION A L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION MINIÈRE
MONDIALE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Paul GEMAEHLING, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES

Au moment d'abandonner la présidence que vous avez bien voulu me confier, je viens, suivant notre tradition, vous présenter un aperçu de ce qu'a été la vie de notre Société au cours de l'année écoulée.

La charge de président que j'assumais il y a un an n'était pas, en raison de mon état de santé souvent déficient, sans me causer quelque appréhension. Le concours éclairé que m'a fourni M. Depoid, notre secrétaire général m'a permis de faire tant bien que mal face à ma tâche. Les présidents passent, le secrétaire général demeure, et notre Société continue. Gardien vigilant de notre constitution, notre secrétaire général n'oublie rien, sait tout, prévoit tout, prépare tout. Grâce à lui, la tâche du président se trouve miraculeusement facilitée. Je tiens à lui en exprimer ma cordiale reconnaissance en même temps que la gratitude de notre Société.

Je tiens également à adresser à notre trésorier, M. Genspittel, mes remerciements pour la conscience avec laquelle il a géré nos finances.

Nous avons eu, depuis un an, à déplorer la mort de dix de nos collègues :

M. Jean-Charles Charpentier, président du Conseil général de la Marne; le marquis de Chasseloup-Laubat; M. Charles Elcus, courtier de banque; M. Henri Le Grontec,

administrateur de l'Institut national de Statistique; M. Henri Mineur, directeur de l'Institut d'astrophysique; M. Roger Sautereau, directeur général des Filés de Calais; M. Gustave Sindou, avocat à la Cour de Paris; M. Louis Wibratte, président honoraire de la Banque de Paris et des Pays-Bas; M. Daniel Wolkowitsch, ancien élève de l'École Polytechnique.

Le marquis de Chasseloup-Laubat était notre doyen à tous dans la Société puisqu'il lui appartenait depuis 1894, c'est-à-dire depuis plus d'un demi-siècle.

Dans les premiers jours de l'année 1955, un deuil particulièrement cruel nous a frappés : la mort, le 10 janvier, à quatre-vingt-un ans, après une courte maladie, de l'un des membres de notre Société qui lui faisait le plus d'honneur, M. Charles Rist, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris, membre de l'Institut, qui fut notre président pendant l'année 1940.

En sa personne, je perds un maître et un ami incomparable. Il m'est difficile de vous dissimuler l'émotion que j'éprouve en évoquant sa mémoire.

Ce n'est pas en quelques mots que je pourrais ici vous rappeler ce qu'a été son œuvre de professeur, de savant et d'administrateur, ni tous les services qu'il a rendus à la France comme conseiller du Gouvernement et à tant d'autres pays où il a été appelé en qualité de grand expert en matière financière et monétaire. J'espère qu'un de nos collègues qui, en de nombreuses circonstances, a été son collaborateur, voudra bien lui consacrer, dans un des prochains numéros de notre Journal, une notice qui soit digne de son œuvre.

Qu'il me suffise de rappeler les beaux ouvrages, aussi solides quant au fond que classiques dans la forme, qu'il a consacrés à l'histoire de la pensée économique, aux théories monétaires, aux finances publiques, au problème de l'or dont il fut à la fois le théoricien et le praticien.

Je voudrais spécialement attirer l'attention de nos amis sur l'emploi particulièrement élégant qu'il a fait de la méthode statistique dans deux études, en apparence plus modestes : l'une relative à la fréquence et à la durée des grèves dans leur rapport avec l'activité économique générale; l'autre mettant en évidence, d'une façon magistrale, les relations étroites que l'on découvre entre les variations de la production de l'or et le mouvement général des prix.

Ce sont là à mes yeux deux modèles de ce que l'on peut attendre de l'emploi judicieux de la méthode statistique en vue d'élucider certains problèmes qui avaient fait jusqu'alors l'objet de tant de vaines controverses.

Par son enseignement, par les thèses qu'il inspira et l'orientation nouvelle qu'il donna à la *Revue d'Économie politique*, quand il en devint rédacteur en chef, notre collègue contribua, plus qu'aucun autre, à faire pénétrer l'esprit statistique dans les études économiques. Enfin, lorsqu'il créa, grâce à la générosité de la Fondation Rockefeller son *Institut scientifique de recherches économiques et sociales*, il mit à la disposition des chercheurs un matériel et des calculateurs qui leur permirent de donner à leurs travaux une solide base statistique et a enrichi la statistique économique de publications d'une valeur inestimable.

Notre Société lui doit, en outre, une gratitude particulière car c'est à son « Institut » que les Salles d'Études économiques et statistiques de la Faculté de Droit doivent de disposer d'un local admirablement adapté à la conservation et à l'utilisation de la très riche bibliothèque de notre société dont elle a la garde. Dans ces nouveaux locaux, de nombreux lecteurs peuvent consulter nos collections, dans des conditions qu'aucune autre bibliothèque ne peut leur offrir.

Notre collègue faisait face aux tâches si diverses qu'il avait assumées et qui, pour tout autre que lui, auraient paru écrasantes, avec une aisance, une simplicité, une jeunesse d'esprit qui ont toujours fait mon admiration. Quelques semaines avant sa mort, un long entretien que j'avais eu avec lui m'en a apporté un dernier et inoubliable témoignage.

Je suis assuré d'être votre interprète en exprimant à M^{me} Charles Rist et à ses enfants, ainsi qu'à notre éminent collègue, le D^r Édouard Rist, membre de l'Académie de Médecine, notre douloureuse sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Au cours de cette année, tandis qu'elle subissait des pertes si sensibles, notre Société s'est accrue de 34 nouveaux membres titulaires dont 30 à titre personnel et 4 organismes collectifs.

Si l'on tient compte de une vingtaine de démissions et des radiations, dont quelques-unes ne sont pas encore définitives, on peut estimer que l'effectif de notre

Société est demeuré stationnaire. Cet équilibre démographique précaire n'est pas en rapport avec l'extension prise par la technique statistique dans les domaines les plus divers.

Un de nos soucis devra être, au cours de la prochaine année, de rechercher de nouveaux membres qui nous permettront de nous enrichir de leurs expériences, comme ils s'enrichiront des nôtres.

Je suis frappé, en particulier, par le petit nombre de professeurs de la Faculté de Droit qui figurent parmi nos membres, une dizaine environ, alors que le nombre des seuls économistes professeurs de Facultés devrait permettre de quadrupler ou de quintupler cet effectif.

Neuf communications nous ont été présentées, au cours de cette année, portant sur des sujets très divers, comme on le verra. Toutes d'une réelle valeur.

Vous n'avez pas oublié le brillant exposé que nous a présenté M. Georges Guilhaud, sur le sujet suivant : « le statisticien est-il un joueur? (Théories de la décision statistique) » et où, puisqu'il s'agissait du calcul des probabilités, le « démon » de Maxwell ne pouvait manquer d'être évoqué.

M. Marcel Prot, ingénieur en chef des Ponts, a traité avec compétence, tant au point de vue technique qu'au point de vue économique, la question de savoir « comment on peut couvrir par une assurance le risque de ruine d'un ouvrage d'art ».

M. Pierre Caubouc, président honoraire de la Banque de Paris et des Pays-Bas, nous a apporté de très intéressantes observations sur les rapports de la statistique et de la banque tant en ce qui concerne les problèmes de trésorerie que l'étude des risques et de leur répartition.

Une large place a été accordée, comme il convenait, au recensement général de la population qui a été effectué en 1954. MM. Marcel Brichler et Maurice Febvay nous ont donné un premier aperçu des méthodes employées et des résultats que l'on pouvait en attendre. Ce nous est une occasion de féliciter l'Institut National de la Statistique de l'effort entrepris par lui pour nous donner un recensement plus précis et plus détaillé que ne l'étaient les précédents, nous fournissant ainsi, sous une forme améliorée, le document de base indispensable sur toute étude de caractère démographique, économique ou social.

M. Lucien Flaus a traité des « fluctuations de la production industrielle et de l'emploi dans l'industrie, depuis 1914, deux aspects du mouvement économique de longue durée « Question d'un extrême intérêt à la fois théorique et pratique ».

M. Charles Penglaou a repris, avec sa verve habituelle, le problème brûlant de « l'inflation statistique » qui a été soulevé ici même il y a un an et qui avait opposé ceux qui préfèrent peu de statistiques mais de bonne qualité à ceux dont le souci est de réunir le plus grand nombre possible de statistiques même si quelques unes d'entre elles ne sont pas entièrement satisfaisantes. La controverse entre ceux que M. Penglaou appelle les « pourfendeurs de statistiques » et ceux que j'appellerais volontiers les « naufrageurs de la statistique » n'est pas encore près d'être close.

* *

Pour terminer par quelques perspectives d'avenir je vous signalerai que votre Conseil a déjà commencé à s'occuper de la préparation du centenaire de notre société qui, afin qu'il puisse coïncider avec le Congrès international de statistique qui se tiendra cette année-là à Paris, sera célébré en 1961. Il n'est pas trop tôt pour y penser, si nous voulons que cette solennité soit digne de notre activité au cours d'un siècle d'existence.

Il y aura lieu à cette occasion, me semble-t-il, de compléter la publication des tables de notre Journal qui ont été dressées, pour la période du 1^{er} juillet 1860 au 31 décembre 1910 par Léon Salefranque et poursuivie, pour la période du 1^{er} janvier 1911 au 31 décembre 1935 par notre ancien secrétaire général, M. Barriol.

Il restera à la compléter, pour la période du 1^{er} janvier 1936 au 31 décembre 1960.

Tâche ingrate, sans doute, mais qui nous procurera un instrument de travail indispensable pour l'utilisation de tous les travaux publiés par notre Journal.

* *

Après vous avoir exposé le bilan de notre activité et quelques vues sur nos projets d'avenir, il me reste à céder le fauteuil au nouveau président que vous avez élu.

Je n'ai pas besoin de vous présenter M. Robert Hénon. Par son exemplaire assiduité à nos séances, il est bien connu de vous tous. Par son aménité et sa modestie, vous avez pu apprécier les qualités de l'homme et par ses communications, ses interventions fréquentes et toujours pertinentes dans nos discussions, vous avez pu juger sa valeur de technicien de la statistique.

De formation scientifique, — licencié ès-sciences, élève de l'Institut Henri Poincaré — il a de bonne heure été attiré par la statistique sous les auspices de notre regretté collègue Michel Huber dont il avait suivi les cours à l'Institut de statistique de l'Université de Paris où il devait être appelé à professer lui-même un cours de méthode statistique appliquée à l'organisation des affaires.

Il participa, par la suite, aux travaux de la Société d'Économétrie et entra dans notre société en 1937.

La liste de ses publications est longue et je ne puis les énumérer toutes. Elles attestent la curiosité très largement ouverte de notre collègue et l'étendue de son information. Elles vont, en effet, de l'étude purement technique des « machines mathématiques » ou des « méthodes de classification des finesses de la laine » à « l'organisation des entreprises », portant sur la comptabilité, la constitution des stocks, l'étude de l'ouvrier au travail, les amortissements, l'élasticité d'une clientèle.

La valeur scientifique de toutes ces études nous est attestée par un jugement particulièrement qualifié de notre collègue, M. François Divisia qui, à propos d'une communication de M. Hénon sur *le jeu de la concurrence entre producteurs* écrivait (Journal de la Société, février 1940, p. 18) : « Travail original et profond dont on ne sait trop ce qu'on doit le plus admirer, de la pénétration économique ou de la virtuosité statistique. »

Quant à la « virtuosité statistique » je m'en rapporte à l'appréciation de M. Divisia. Mais en ce qui concerne la « pénétration économique » je puis moi-même en proclamer la valeur et j'apprécie tout particulièrement le souci de l'observation concrète, le sens des forces psychologiques qui viennent sans cesse troubler le jeu des mécanismes économiques, en un mot le souci de l'humain dont M. Hénon ne se départit jamais.

C'est que notre collègue n'est pas seulement un théoricien. Il est en même temps un homme de la pratique et, dans l'entreprise familiale d'imprimerie qu'il dirige, il a pu vérifier à tout moment, par l'expérience, la valeur des méthodes qu'il préconisait et a trouvé là comme une sorte de « banc d'essai » pour toutes les hypothèses que ses recherches théoriques lui avaient suggérées.

Je le félicite d'appartenir à la cohorte trop peu nombreuse des savants qui ne sont pas seulement des hommes de cabinet mais qui veulent juger sur place de la valeur des théories qu'ils ont été amenés à formuler. C'est ainsi qu'il s'est joint à une mission envoyée par la C. E. G. O. S. pour l'étude des marchés aux États-Unis. C'est dans le même esprit qu'il a participé aux recherches de l'A. F. N. O. R. et qu'il s'est initié au calcul des prix de revient à l'école du colonel Rimailho.

Vous voyez ainsi qu'à un président, économiste et démographe, plus soucieux de recueillir des observations prises sur le vif, dans un cadre nettement défini que d'échafauder de vastes constructions théoriques — toujours hypothétiques — succédera un homme qui a eu la bonne fortune de pouvoir allier la théorie et la pratique.

Ce qui est une garantie que notre Société, qui réunit des esprits de formation très diverse, trouvera en lui un président accompli.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1955 ET DU BUREAU. DISCOURS DE M. ROBERT HÉNON.

MON CHER PRÉSIDENT, MES CHERS COLLÈGUES, MES CHERS AMIS,

C'est avec une grande émotion que je vois, ce soir, mon nom s'ajouter à la liste prestigieuse de vos présidents successifs, aussi vous avouerais-je combien je me sens intimidé.

Intimidé par ce cérémonial, intimidé par ces compliments trop élogieux que vient de m'adresser le Président Paul Gemachling et qui me font mesurer la distance entre mes propres forces et celles qu'il m'attribue !

S'il m'est agréable de vous témoigner ma gratitude pour le très grand et redou-

table honneur que vous m'avez fait en me désignant comme Président de notre Société, je ne puis m'empêcher d'y voir — exclusivement — la manifestation d'une amitié que je n'ai cessé d'y trouver parmi vous.

Ces affinités, intellectuelles et morales, permettez-moi de vous dire que je les ai senties réunies tout spécialement dans notre Société, et je pense, à ce moment, à beaucoup d'entre vous qui ont dû parfois — au cours de leur carrière — montrer une grande force de caractère pour soutenir les résultats de leurs études statistiques. C'est cette attitude — envers les réalités objectives qu'apportent des chiffres honnêtes — qui, je crois, développe chez le statisticien, une si noble conscience de ses responsabilités sociales.

Devenu votre successeur, mon cher Président, je rends grâce à vos encouragements, à votre confiance, mais je ne puis vous cacher combien il me sera difficile de remplacer un Président sortant qui, par son enseignement dans les Universités de France et d'Europe, a tant contribué aux progrès de l'économique et de l'emploi lucide de statistiques.

Mais il ne m'appartient pas de faire l'éloge de vos travaux, de votre action auprès des étudiants français et étrangers, de votre action, que votre modestie a fait passer presque inaperçue, je veux dire, de cet enseignement économique destiné aux membres des Comités d'Entreprise, enseignement que vous avez organisé dans les grands centres industriels, avec des Universitaires, et qui à mes yeux, constitue un geste d'une portée sociale très considérable.

En tant que Président néophyte, la tradition m'invite à vous développer mes propres idées dans un domaine qui m'est familier, de vous faire part de mes expériences sur les applications de la statistique dans les entreprises, et d'y ajouter, comme il se doit, un grain de philosophie.

La formation de ma pensée statistique — commencée il y a vingt ans — est inséparable de l'influence qu'eurent sur moi mes parrains éminents, Alfred Barriol et Georges Darmois, ainsi que Michel Huber qui était alors le premier animateur de l'Institut de Statistique. Je me plais ce soir, à évoquer avec piété et affection, le souvenir de notre ancien Président, Michel Huber, qui fut un pionnier dans l'organisation des statistiques en France et le représentant si écouté de notre pays au sein de l'Institut International des Statistiques dont il était le vice-Président.

Michel Huber avait créé un enseignement « Statistique appliquée aux entreprises » et c'est là, — à son cours, — que je le connus et qui, — plus tard, — me demandait de lui succéder.

A cette époque, le thème de l'enseignement consistait à montrer que les méthodes statistiques s'appliquaient à *toutes les fonctions de l'entreprise*, et que les résultats — sous forme de tableaux ou de graphiques — constituaient des bases solides de jugement pour entraîner des *décisions*.

Puis, avec le développement des méthodes, on est arrivé aux applications systématiques du calcul des régressions multiples. Par exemple, le contrôle des temps d'opérations, en usine, a donné des résultats bien souvent plus économiques et plus rapides que ceux obtenus par analyse du travail et chronométrages. De même, transposé aux analyses des ventes, la régression du bénéfice brut — en fonction des processus opératoires — donne des renseignements stratégiques sur la manière d'orienter la vente et de prévoir des plans d'équipements futurs.

Actuellement, les besoins de la pratique nous conduisent plus loin. Puisqu'il est possible d'estimer avec la précision voulue — les paramètres des distributions statistiques rencontrées — pourquoi ne pas construire des schémas probabilistes qui utiliseraient ces paramètres ?

Par exemple, voici un métier à tisser dont vous connaissez parfaitement la loi des arrêts aléatoires, conséquence des ruptures de fil. Il vient immédiatement à l'esprit de chercher un schéma probabiliste qui vous permettra de déterminer le rendement d'un groupe de N métiers surveillé par un seul ouvrier. Puis le statisticien — de probabiliste — devient économiste et se pose un problème de coût ou de rentabilité : quel est le nombre N qui rendra le système optimum ? Ces résultats guident les *décisions* de l'organisateur.

Des cas analogues se produisent dans bien d'autres domaines, tels ceux de la gestion des stocks, de l'organisation d'un service de livraison, etc....

D'un autre point de vue, les développements de l'analyse factorielle nous conduisent à repenser certains problèmes, sous l'angle de modèles économétriques ; c'est-à-

dire de système de liaison entre variables, tels ceux que l'on rencontre dans le calcul des P. R.

Comme ces systèmes veulent être capables de donner des prévisions à partir de budgets, il faut savoir dans quelle mesure l'addition de variables est légitime à travers un modèle fixé conventionnellement.

Cournot a répondu d'avance à cette question, à propos de la notion de *moyenne*. Il considérait une collection de triangles rectangles, et se proposait de trouver un triangle moyen, en prenant les moyennes des côtés. Or, si l'on peut construire un triangle avec les trois moyennes, il n'est pas rectangle. Ce triangle a perdu sa propriété fondamentale et le triangle moyen n'a plus de signification. Par contre, l'addition de *carrés* des côtés conserve la propriété rectangle, et ceci met en relief, l'intervention d'une liaison entre variables, qui est décrite dans une structure, par ce qu'on appelle un *modèle*.

Transposé en comptabilité, ceci veut dire qu'une équation de budget par exemple pose un problème de structure. La solution se trouvera en cherchant un tableau de répartition des charges fonctionnant comme un *modèle économétrique* (ainsi se trouveront levées les indéterminations comptables).

L'application de ces méthodes aux calculs des P. R. dans quelques entreprises, leur a permis de se placer beaucoup mieux sur leurs marchés, la différentiation se faisant sur les facteurs de production et non sur les différences de transferts de frais généraux.

Dans tous ces exemples la statistique a été utilisée pour fabriquer un modèle sur mesure, puis, le modèle donnant la structure du jeu, il ne reste plus qu'à bien *jouer* en adoptant une certaine *stratégie* qui motivera nos *décisions*.

Il semble ainsi se dessiner une tendance prochaine dans l'enseignement des méthodes statistiques appliquées aux entreprises, enseignement qui pourrait se différencier en deux pôles distincts, mais inséparables : celui de l'étude des méthodes statistiques et des probabilités et celui de l'étude d'un petit nombre de modèles — qui sont communs à des cas concrets — parfois les plus inattendus.

Cette tendance s'est manifestée — dans les pays anglo-saxons — par un ensemble de techniques connues sous le nom de « recherches opérationnelles », ces termes résumant mieux le titre un peu long de « méthodes statistiques et économétriques appliquées à la gestion ».

Tous ces travaux — qui apportent des avantages certains aux entreprises — devraient intéresser les cadres supérieurs responsables de leurs actes stratégiques. Cependant — et dans bien d'autres domaines où les progrès techniques se développent rapidement — notre comportement français est lent à s'adapter sur un nouveau rythme, tel est l'aveu d'une Association Technique de l'Industrie qui, dans une circulaire récente adressée à ses membres, écrivait :

— Assistance aux réunions :

« Cette question a été vivement débattue, étant donné le faible nombre de personnes qui assistent aux réunions; les facteurs en cause sont :

— Surmenage (horaires chargés, contrairement à ce qui se passe aux U. S. A. où les ingénieurs sont souvent libres à 17 heures).

— Difficultés quelquefois, pour les cadres, d'obtenir l'autorisation de se rendre aux réunions.

— Frais de transport et de séjour pas toujours remboursés par l'usine.

— Indifférence, qui n'est que partiellement la conséquence des difficultés ci-dessus. »

Ces faits nous montrent l'importance que joue le manque d'informations dans nos relations humaines.

C'est pourquoi, nous nous efforcerons ensemble d'assurer ce contact avec les réalités vivantes que les fondateurs de la Société de Statistique — dans leur sagesse — ont souligné dans l'article premier de nos statuts :

« La Société se propose de populariser les recherches statistiques par ses travaux et ses publications. »

C'est cette orientation traditionnelle que je m'efforcerai de maintenir, dans la multiplicité des thèmes que nos collègues voudront bien nous exposer.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1954 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : MM. CHARLES RIST, JEAN-CHARLES CHARPENTIER, HENRI LE GRONTEC, ROGER SAUTEREAU, LOUIS WIBRATTE, DAVID WOLKOWITSCH.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de six de nos Collègues :

M. Charles RIST, qui fut Président de notre Société en 1940, est décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans. Professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Paris en 1913, il avait été sous-gouverneur de la Banque de France de 1926 à 1929. Il avait été ensuite choisi par plusieurs gouvernements étrangers comme conseiller technique en matière économique. A différentes reprises, le Gouvernement français l'avait désigné comme représentant dans les conférences internationales. Il avait fondé en 1935 l'Institut Scientifique de Recherches économiques et sociales qui a apporté des contributions très importantes dans le domaine de la recherche économique. Par ses travaux, il avait acquis une réputation mondiale : l'Académie des Sciences morales et politiques l'avait élu membre en 1929.

Il faisait partie de notre Société depuis 1920 et tous nos collègues se souviennent de la clarté et de la précision des exposés qu'il fit en plusieurs occasions aux réunions de notre Société.

M. Jean-Charles CHARPENTIER est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Après avoir commencé sa carrière comme secrétaire d'ambassade, il avait ensuite dirigé son activité vers la Banque et avait été, pendant longtemps, administrateur de la Société Générale. Commandeur de la Légion d'honneur, il était président honoraire du Conseil général de la Marne. M. CHARPENTIER faisait partie de notre Société depuis 1913.

M. Henri LE GRONTEC est décédé à l'âge de cinquante-six ans. Il était entré à notre Société en 1942, peu de temps après son admission au Service National de Statistique. Depuis cette époque, il était administrateur à la Direction Régionale de Rennes de l'I. N. S. E. E.

M. Roger SAUTEREAU est décédé à l'âge de cinquante ans. Ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur des Manufactures de l'État en disponibilité, il partagea sa carrière entre les activités industrielles et administratives : il fut, en effet, successivement secrétaire général des Établissements Poliet et Chausson, répartiteur en chef du papier et du carton pendant la guerre, chef-adjoint du Cabinet du ministre des Finances et enfin président-directeur général de la Société les Filés de Calais.

M. Louis WIBRATTE, qui faisait partie de notre Société depuis 1919, est décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans. La plus grande partie de son activité fut consacrée à la Banque de Paris et des Pays-Bas dont il fut directeur, puis président du Conseil d'administration; il en était depuis quelques années président honoraire.

M. David WOLKOWITSCH est décédé à l'âge de soixante-neuf ans. Ancien élève de l'École Polytechnique il avait, au cours de sa carrière d'ingénieur, fait de nombreuses études, aussi bien théoriques que pratiques, dans des domaines très variés. Il en avait été récompensé par le Prix Carrière de l'Académie des Sciences en 1932.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien sincères condoléances aux familles de nos regrettés collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. NAZHAT CHALAK est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Jean CHOULEUR, Ingénieur E. P., 28, avenue Carnot, Maisons-Laffitte (Seine), présenté par MM. Hénon et Depoid.

— M. Jean LAURENT, Docteur ès sciences, Directeur général du Laboratoire Central d'Hydraulique, 10, rue Eugène-Renault, Maisons-Alfort (Seine), présenté par MM. Hénon et Depoid.

— M. Jean-Claude SIMON, Ingénieur E. P., 151, rue de Grenelle, Paris, présenté par MM. Hénon et Depoid.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général adresse un pressant appel à tous ses collègues en vue d'intensifier le recrutement des membres de la Société. Depuis trois ans, le nombre des organismes collectifs s'est accru de 35 unités; par contre, par suite des décès, des démissions et des radiations, le nombre des membres à titre personnel est en légère régression.

En raison du développement de la statistique dans tous les domaines, il devrait être possible d'amener à la Société de nombreuses personnes. Le Secrétaire général considère que le premier objectif à atteindre est un effectif de 1.000 membres, soit un accroissement de 200 sur l'effectif actuel. Il espère que tous ses collègues voudront bien l'aider à obtenir ce résultat.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Les fondements comptables de la Macro-Économique*, par M. M. ALLAIS.

— *Les mariages en France*, par M. Gérard DUPLESSIS LE GUELINEL.

— *Population policies : A survey of recent developments*, par M. Hope T. ELDRIDGE.

COMMUNICATION DE M. ÉLIO VENTURA : « L'IMPORTANCE DE LA NOTION DE VALEUR EN STATISTIQUE : APPLICATION A L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION MONDIALE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Élio VENTURA pour le développement de sa communication.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. MARCZEWSKI, HALLOT, PENGLAOU et PRÉVOT.

La séance est levée à minuit.

II

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1955

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : M. HUBERT BOURGIN.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « UTILISATION DES RATIOS PAR LE CRÉDIT POPULAIRE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. R. HÉNON.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 1955 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : M. HUBERT BOURGIN.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre collègue Hubert BOURGIN, survenu le 6 février dernier, à l'âge de 80 ans. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, docteur ès-Lettres, il avait fait toute sa carrière dans l'enseignement et était professeur honoraire au Lycée Louis-le-Grand. Il faisait partie de notre Société depuis 1919.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Jean CHOULEUR, Jean LAURENT et Jean-Claude SIMON sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

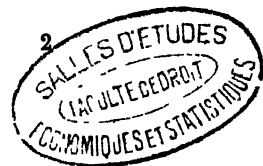
— M. Jean GARDIN, Directeur de la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres, 31, rue Médéric, Paris (17^e), présenté par MM. Louis Collomb et Jean Bourdiol.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre, lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1954 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1955.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et à M. DEPOID, remplaçant M. DUMAS qui n'a pu assister à la séance, pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.



M. le Président remercie le trésorier et le rapporteur de la Commission des Fonds et Archives ; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « UTILISATION DES RATIOS PAR LE CRÉDIT POPULAIRE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Pierre CAUBOUÉ pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé.

La séance est levée à 19 heures.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1955

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT.
PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. EDMOND MALINVAUD : « RELATIONS ENTRE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE ET LE TAUX DE MASCULINITÉ ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT. PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. R. HÉNON.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 1955 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Jean GARDIN est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. MOTTINI Eugène, docteur en Droit, avocat à la Cour de Paris, 7, rue Dante, Paris (5^e), présenté par MM. Bongard et Serbanesco.

— M. René DE CHANTAL, ingénieur-docteur, 68, rue Michel-Ange, Paris (16^e), présenté par MM. Dumas et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature de la Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation, représentée par M. DUGUÉ MAC CARTHY, directeur du Personnel, 150, boulevard Haussmann, Paris (8^e).

Conformément à l'usage, l'admission de cet Organisme est immédiatement prononcée.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux d'annoncer que notre collègue Robert SARET vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique et lui adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société deux ouvrages publiés par le Centre d'Étude et de Mesure de Productivité, l'un sur la productivité en France dans les scieries de résineux, l'autre sur la productivité aux États-Unis dans la fabrication des outils à main.

Il informe, d'autre part, ses collègues, que le Conseil supérieur de l'Ordre national des Experts Comptables et Comptables agréés publie désormais, au lieu et place de son bulletin intérieur trimestriel, une Revue française de comptabilité dont le premier numéro présente un vif intérêt au point de vue économique et financier.

COMMUNICATION DE M. EDMOND MALINVAUD : « RELATIONS ENTRE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE ET LE TAUX DE MASCULINITÉ ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Edmond MALINVAUD pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. VINCENT, FERON, DELAPORTE, GUILBAUD, SUTTER.

La séance est levée à 19 h 30.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1954

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1955

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,**

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement Intérieur de notre Société, le compte de pertes et profits de l'exercice 1954, le bilan au 31 décembre 1954 et le projet de budget pour 1955.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1954

L'exercice 1954, à la suite d'un concours de circonstances favorables a été relativement bon.

Les recettes ont été en augmentation notable. Les cotisations encaissées se sont élevées à 774.900 contre 687.700 en 1953. Il y a lieu de tenir compte,

toutefois, des cotisations versées d'avance qui ont fait l'objet d'une provision (pour 94.900). Ces dernières ont été particulièrement importantes car la convocation pour la séance de décembre 1954 invitait déjà les sociétaires à verser leur cotisation pour 1955, alors qu'il n'en avait pas été de même un an auparavant.

Comme chaque année, ce montant de cotisations comprend celles qui ont été versées bénévolement par nos membres rachetés. Je les remercie vivement de leur geste.

Les ventes de journaux isolés et de collections ont été assez importantes cette année. Avec le produit des abonnements elles représentent une recette de 207.255 francs.

Le Centre National de la Recherche Scientifique et la Compagnie des Agents de Change ont bien voulu renouveler leurs subventions. Il en a été de même de l'Institut National d'Études Démographiques. Ce dernier organisme a même bien voulu augmenter sa participation de 10.000 francs. Inutile de souligner combien ces subventions sont vitales pour notre Société et combien nous devons nous montrer reconnaissants.

Les revenus des fonds libres (38.320) et les recettes exceptionnelles (4.050) sont deux postes de recettes qui ont également augmenté.

D'une façon exceptionnelle nos dépenses ont, dans l'ensemble diminué.

Les frais d'administration ne se sont élevés qu'à 115.963 francs contre 131.464 en 1953.

Les frais d'impression du journal pour le dernier numéro de 1953 et les trois premiers de 1954 représentent une charge de 757.548 francs seulement. Cela est dû à la relative simplicité de composition des textes des conférences. Il s'agit bien d'une circonstance exceptionnelle.

Diverses provisions ont été constituées pour donner de l'harmonie à nos résultats d'un exercice à l'autre. Comme il a été indiqué ci-dessus, les cotisations pour 1955 ont été mises en réserve. Le coût du journal du quatrième trimestre de 1954 a été estimé 240.000 francs et a fait l'objet d'une provision. En vue de la réédition d'un annuaire en 1955 la provision déjà constituée fin 1953 pour 50.000 francs a été portée à 110.000 francs pour répartir cette dépense et la mise à jour de 1954 entre les deux exercices 1954 et 1955.

Enfin, il a paru opportun de constituer une nouvelle provision ayant pour but de faire face à une partie, du moins, des frais qu'occasionnera la célébration du Centenaire de notre Société, en 1961 probablement.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

En résumé, les recettes excèdent les dépenses de 122.334 francs.

Bilan au 31 décembre 1954

La valeur comptable de notre portefeuille est restée inchangée à 794.317 francs. Le poste caisse s'élève à 1.344 francs. Les fonds détenus par notre Agent de Change se sont accrus des revenus de 1954 et s'élèvent en fin d'exercice à 103.761 francs. Le solde de notre compte courant postal est de 546.653, montant très élevé, car nous avons perçu en 1954 le produit des abonnements de 1953 et 1954.

Au passif, se retrouvent les diverses provisions dont nous avons déjà parlé. La réserve des cotisations rachetées a été augmentée d'un ultime rachat. Elle a été diminuée, pour un montant légèrement moindre, des cotisations versées par des membres décédés au cours de l'année.

La réserve pour intérêts des dons et legs a été portée à 79.334 francs.

Au total, le capital libre passe de 396.980 francs à 523.489 francs.

Ce résultat et l'aisance de notre trésorerie ne doivent cependant pas nous faire oublier les difficultés que nous éprouvons à maintenir la qualité et la périodicité de notre journal.

Vous savez que l'Imprimerie Berger-Levrault nous consent des réductions très importantes, dont nous lui sommes infiniment redevables. Pour 1955, elle nous a laissé prévoir une majoration de 20 % des frais d'impression du journal. C'est la raison pour laquelle notre Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de porter les cotisations pour 1955 aux montants suivants que je me permets de rappeler :

membre personnel : 1.200 francs,

membre collectif : 3.000 francs (plus 1.500 francs par représentant supplémentaire en sus de deux).

Les abonnements ont été fixés, comme les cotisations, à 120 % de leur montant antérieur. Ils sont à 1.800 francs maintenant.

Projet de Budget pour 1955

En ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le capital libre on peut établir le budget de la façon suivante :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal.	1.100.000	Cotisations	850.000
Annuaire (compte tenu de la provision).	100.000	Abonnements	210.000
Depenses administratives	160.000	Revenus libres.	38.000
Total.	1.360.000	Total.	1.098.000

Ainsi, malgré l'augmentation des cotisations il est vraisemblable que nous aurons besoin de subventions d'un montant au moins équivalent à celui de 1954 pour équilibrer les comptes de 1955.

Nous espérons vivement que les organismes qui nous soutiennent renouvelleront leur geste généreux, de même que nous convions tous nos membres à rechercher des adhérents pour améliorer encore la situation matérielle de notre Société et augmenter sa renommée.

D. GENSBITTEL
Trésorier-archiviste.

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées	{ Sociétés et organismes collectifs	206.000 »	}	774.900 »
	{ Membres à titre personnel	560.700 »		
	{ Contributions complémentaires	8.200 »		
Abonnements et ventes de journaux				207.255 »
Subventions	{ Centre national de la recherche scientifique	150.000 »	}	210.000 »
	{ Institut national d'Études démographiques	50.000 »		
	{ Compagnie des Agents de Change de Paris.	10.000 »		
Revenus des fonds libres.				38.320 »
Recettes exceptionnelles.				4.050 »
Cotisations reçues d'avance fin 1953.				6.000 »
Provision pour dépenses engagées fin 1954				240.000 »
Provision pour annuaire fin 1953.				50.000 »
	TOTAL			<u>1.530.525 »</u>

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	{	4.200 francs de rente 3 1/2 1952	34.028 »	}	794.317 »
		84 oblig. de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942	113.820 »		
		3 oblig. de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945	18.633 »		
		11 oblig. de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %	60.555 »		
		8 actions Compagnie industrielle chimique et min.	18.120 »		
		55 parts de production É. D. F.	549.161 »		
Disponibilités	{	Espèces en caisse chez le trésorier	1.344 »	}	651.758 »
		En compte chez M. Lackenbacher, agent de change	103.761 »		
		Solde du compte de chèques postaux	546.653 »		
		Numéros du journal en magasin (pour mémoire)			
		Sociétaires en retard (pour mémoire)			

TOTAL de l'Actif 1.446.075 »

DE L'EXERCICE 1954

DÉPENSES

Administration . . .	{	Secrétariat général	25.560 »	} 115.963 »
		Convocations, impressions	73.306 »	
		Trésorerie	17.097 »	
Journal, . . .	{	1953	197.037 »	} 757.548 »
		1954	560.511 »	
Location de salles				10.640 »
Annuaire				31.000 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique				8.140 »
Cotisations reçues d'avance fin 1954				94.900 »
Provision pour annuaire fin 1954				110.000 »
Provision pour dépenses engagées fin 1954				240.000 »
Provision pour frais de commémoration du Centenaire				40.000 »
Excédent des recettes sur les dépenses				122.334 »
TOTAL				<u><u>1.530 525 »</u></u>

31 DÉCEMBRE 1954

PASSIF

Capital des dons et legs	{	Don Michel	20.000 »	} 96.197 »	
		Don Huber	20.000 »		
		Legs Bourdin	797 »		
		Legs Bresson	805 »		
		Legs Hancock	3.000 »		
		Legs Levasseur	1.000 »		
		Legs Coste	41.935 »		
		Legs Mercet	8.460 »		
Réserve des cotisations rachetées				250.255 »	
Cotisations reçues d'avance				94.900 »	
Intérêts réservés des dons et legs	{	Don Huber (3.590 + 700)	4.290 »	} 79.334 »	
		Don Michel (4.900 + 700)	5.600 »		
		Legs Bourdin (36 + 36)	72 »		
		Legs Coste (60.121 + 2.285)	62.406 »		
		Legs Mercet (6.505 + 461)	6.966 »		
Provision pour frais de commémoration du Centenaire				40.000 »	
Provision pour annuaire				110.000 »	
Provision pour dépenses engagées				240.000 »	
Dettes diverses				11.900 »	
Capital libre	{	à fin 1953	Legs Giffard	22.000 »	} 523.489 »
			Excédents à fin 1953	354.400 »	
		en 1954	Indemnité incendie	20.580 »	
			Excédents des recettes sur les dépenses	122.334 »	
			Cotisations rachetées des membres décédés	4.175 »	
TOTAL du Passif				<u><u>1.446.075 »</u></u>	

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1952 A 1954

	1913	1938	1952	1953	1954
A. — Situation financière					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226,71	149.744,97	1.183.234	1.003.379	936.259
{ Cotisations	5.050 —	28.385 —	530.300	676.100	684.500
{ Abonnements, ventes	1.527,75	8.081,45	8.508	189.492	387.255
{ Revenus des valeurs libres	3.453,32	7.606,60	49.185	33.736	38.320
{ Subventions	3.360 —	3.498,80	255.000	200.000	210.000
{ Rachats complets et annuités de rachats	1.320 —	2.890 —	—	—	—
{ Revenus des legs	2.047,68	2.013,65	5.557	3.809	4.182
{ Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	17.185,65	27.518	8.806	98.950
{ Administration	16.758,75	69.661,15	876.068	1.111.943	1.423.207
{ Journal	179.985,46	319.406,12	2.059.302	2.115.322	2.359.466
{ Annuaire	3.362,30	11.401,59	155.441	134.837	116.703
{ Administration	9.191,51	38.784,68	724.049	995.443	757.548
{ Annuaire	276,40	2.769,85	162.413	31.000	31.000
{ Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416,65	31.974,13	14.020	17.783	8.140
{ Caisse	15.246,86	84.930,25	1.055.923	1.179.063	913.391
{ En compte chez l'Agent de Change	164.738,60	234.475,87	1.003.379	936.259	1.446.075
{ Chèques postaux	3.403,58	6.793,74	1.203	2.056	1.344
{ Portefeuille	»	»	16.388	61.259	103.761
{ Avoir net	161.335,22	218.895,50	806.615	78.627	546.653
{ Avoir net	164.738,60	234.475,87	1.003.379	936.259	1.446.075

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

La Commission des Fonds et Archives s'est réunie cette année le 8 février pour satisfaire aux obligations de l'article 24 du Règlement de notre Société : examens du compte financier détaillé de l'exercice expiré et du budget de l'exercice courant. Ces comptes et budgets viennent de vous être exposés par notre si dévoué trésorier, M. GENSBIETEL, vers lequel vont, à coup sûr, nos remerciements unanimes. Les comptes de 1954 font ressortir une aisance de trésorerie qui, certes, est heureuse, mais qui ne doit pas faire oublier qu'elle résulte de la conjonction de circonstances exceptionnelles qui, en chiffres ronds, se résument ainsi :

— 95.000 francs de cotisations reçues d'avance, à recevoir en moins en 1955;

— 20.000 francs de plus qu'en 1953 provenant d'heureuses ventes des numéros de notre journal : c'est la preuve de la faveur dont jouit ce journal; des chercheurs sont orientés vers lui par des références à ses articles; des bibliothèques, chaque année plus nombreuses, tiennent à mettre sa collection à la disposition de ceux qui les fréquentent;

— enfin 250.000 francs de moins qu'en 1953 pour les dépenses du journal en raison de la nature des textes qui ont été composés : la qualité des travaux de notre Société est, à coup sûr, rarement compatible avec une composition typographique aisée.

La Commission a retenu d'innover en faisant figurer dans les comptes de 1954 une provision de 40.000 francs en prévision du Centenaire de 1960. A moins d'accepter une déplorable médiocrité de la célébration de cet événement historique pour notre Société, ce poste devra être en très notable augmentation en 1955.

Et cependant le budget de 1955 se présente en déficit de plus de 260.000 francs.

En présence de cette situation, la voie à suivre se lit dans le tableau comparatif des recettes et dépenses de la Société, de 1913 à nos jours. Les revenus des valeurs libres qui représentaient 20,6 % des recettes normales en 1913 ne comptent pratiquement plus; ce sont les cotisations qui fournissent l'essentiel des ressources : aidons-nous donc nous-mêmes en intensifiant le recrutement de nouveaux adhérents, en même temps que nous demanderons à de généreux Organismes des subventions qui, déjà en 1913, représentaient 20 % des recettes de la Société.

Votre Commission des Fonds et Archives vous propose en conclusion :
 — d'approuver les comptes de 1954 et le projet de budget de 1955, tels qu'ils viennent de vous être présentés par M. GENSBITTEL;
 — de manifester votre gratitude à ceux qui soutiennent notre Société par leur participation directe aux frais qu'elle supporte ou aux travaux qui sont sa raison d'être et qui font si fortement apprécier notre Journal.

M. DUMAS.

SITUATIONS FINANCIÈRES EN 1913, EN 1938 ET DE 1952 A 1954

	1913	1938	1952	1953	1954
AVOIR AU 1^{er} JANVIER :	163.226	249.745	1.183.234	1.003.379	936.259
Recettes annuelles :	16.759	52.476	848.550	1.103.137	1.324.257
<i>dont</i> : en % :					
Cotisations	30,2	54,1	62,4	61,4	51,8
Abonnements, Ventes	9,1	15,3	1,0	17,2	29,2 (a)
Revenus des valeurs libres	20,6	14,5	5,8	3,1	2,8
Subventions	20,0	6,7	30,0	18,0	16,0
Rachats complets et annuités de rachat	7,9	5,3	"	"	"
Revenus des legs	12,2	3,8	0,8	0,3	0,2
Recettes exceptionnelles ou anticipées	"	17.185	27.518	8.806	98.950
TOTAL	179.985	319.406	2.059.302	2.115.322	2.359.466
Dépenses annuelles :	12.830	52.956	1.041.903	1.161.280	905.251
<i>dont</i> : en % :					
Administration	26,5	21,5	14,8	11,6	12,9
Journal	71,5	73,5	69,8	85,7	83,8
Annuaire	2,0	5,0	15,4	2,7	3,3
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.417	31.974	14.020	17.783	8.140
TOTAL des dépenses	15.247	84.930	1.055.923	1.179.063	913.391
AVOIR AU 31 DÉCEMBRE :	164.738	234.476	1.003.379	936.259	1.446.075
<i>dont</i> :					
En Caisse	3.403	6.794	1.203	2.056	1.344
En compte chez l'Agent de change	"	"	16.388	61.259	103.761
Chèques Postaux	"	8.787	179.173	78.627	546.653
Portefeuille	161.335	218.895	806.615	794.317	794.317

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

	1913	1951	1952	1953	1954
Membres d'honneur	1	"	"	"	"
Membres titulaires } à vie	102	192	189	184	178
à titre personnel } non rachetés	230	550	541	551	550
Membres titulaires, sociétés	13	52	56	83	87
Membres honoraires associés et membres correspondants	101	31	31	30	30
TOTAUX	447	825	817	848	845

(a) Les abonnements de deux années ont été comptabilisés en 1954.

CHARLES RIST

Aucun économiste, plus que Charles Rist, n'a droit à l'hommage des statisticiens.

Il a donné à leur art le plus utile des témoignages, en en faisant, à une époque où les études économiques étaient encore plus littéraires que scientifiques, l'instrument de son observation et le fondement de sa pensée.

Dans le discours qu'il a prononcé en accédant, le 17 janvier 1940, à la présidence de notre Société, il a dit comment et dans quel esprit il avait été conduit à la pratique des disciplines statistiques :

« Je me suis toujours beaucoup servi de l'instrument statistique, perfectionné par d'autres, et plus je m'en suis servi, plus j'ai été conduit à apprécier ses admirables qualités. Ce qui fait de la statistique un instrument si précieux dans les sciences sociales, c'est avant tout la propriété qu'elle a de donner aux phénomènes sociaux, qui sont toujours des phénomènes de masses et que, sans elle, nous ne connaîtrions que par audition, parce qu'ils sont trop vastes pour être observés directement dans leur ensemble, un caractère visuel....

« Lorsqu'il y a une trentaine d'années, je trouvai pour la première fois, dans le célèbre livre d'Udny Yule, un exposé des méthodes statistiques et de leurs résultats, j'en éprouvai une des grandes joies intellectuelles de ma carrière.

« Vous connaissez tous le plaisir que l'on éprouve lorsque, ayant devant soi un fouillis de chiffres et les ayant groupés suivant une méthode déterminée, on voit subitement émerger de ce fouillis, simplement en vertu de l'ordre que l'on a choisi, un phénomène qui restait jusque-là dissimulé et dont l'évidence éclate dorénavant aux yeux.

« Vous connaissez aussi ce plaisir plus grand encore qu'éprouve le statisticien lorsque, ayant tracé les courbes dans le temps de deux ou de plusieurs phénomènes entre lesquels il soupçonne un lien de corrélation, il voit cette connexité sauter en quelque sorte aux yeux, ou, événement plus intéressant encore, lorsqu'il constate qu'elle est troublée de période en période par des exceptions, qui ouvrent un nouveau champ à la curiosité et à la recherche. »

C'est à cette utilisation constante de l'observation statistique que Charles Rist doit ses travaux les plus originaux. Son petit livre « La déflation en pratique » — qui, après l'autre guerre, a exercé une influence si profonde, non seulement sur la théorie économique, mais aussi sur les problèmes financiers — était tout entier fondé sur l'observation statistique des phénomènes monétaires.

C'est par ce trait, commun à tous ses ouvrages, que Charles Rist a inculqué à ses élèves un esprit nouveau : celui de la soumission aux faits :

« Vous ne vous étonnerez pas, dit-il, dans le discours déjà cité, que, profes-

seur avant tout, j'aie toujours en vue l'enseignement économique, aussi bien du reste celui qui s'adresse aux étudiants que celui qui s'adresse ou devrait s'adresser au grand public. Or je considère comme une nécessité de tout premier ordre de graver, dès le début de leurs études, dans l'esprit des étudiants économistes, un certain nombre d'images statistiques, qui d'abord concrétiseront pour eux les phénomènes économiques et ensuite leur serviront de points de comparaison pour toutes leurs observations ultérieures. »

On ne trouve point, dans son œuvre, les vastes synthèses psychologiques, mais l'observation constante de réalités chiffrées. Il a été un économètre, avant même que le mot n'ait été créé.

Pendant c'est dans le rapprochement de son œuvre et de sa personne — telles que ses disciples et ses amis les ont connues — que l'on trouve son plus grand enseignement. J'ai souvent pensé, en observant les démarches scrupuleuses de sa pensée, que sa méthode n'était que la traduction, dans le domaine économique, de son attitude générale, dominée par la modestie et le souci de la vérité. La soumission aux faits n'était chez lui que l'expression de l'une et de l'autre. Et les succès qu'il a remportés lorsque, tardivement, le prestige de sa pensée et l'autorité de sa personne lui ont imposé des activités pratiques et de lourdes responsabilités, d'abord dans la politique financière française, ensuite dans le domaine international, confirment l'efficacité de sa méthode.

Au cours des trente années pendant lesquelles je l'ai connu, je ne l'ai jamais vu se dérober à aucun appel formulé au nom de l'intérêt général. J'ai encore dans l'esprit sa réponse généreuse lorsque, en 1935, je suis venu lui demander d'accepter une tâche ingrate et dangereuse entre toutes : la présidence de la Commission chargée de la refonte de notre tarif douanier.

Pareillement, au début de la guerre, il a accepté l'écrasante responsabilité des services du blocus.

Plus il avançait dans la vie, plus on sentait chez lui cette chaleur du cœur, qui était la source de son rayonnement. Tocqueville affirme que « la grande maladie de l'âme, c'est le froid ». Cette maladie, Charles Rist ne l'a jamais ressentie.

La Société de Statistique n'oubliera pas qu'il a exercé son mandat présidentiel pendant l'année la plus sombre de notre histoire, cette année 1940, où la France a véritablement touché le fond de l'abîme. Les mots qu'il a prononcés, en transmettant à son successeur, le 15 janvier 1941, la charge présidentielle, évoquent son caractère mieux que ne le ferait un grand discours :

« J'affirme, au seuil de l'année nouvelle que, plus que jamais, nos cœurs sont soutenus par deux sentiments, aussi indéracinables qu'indissolublement liés : l'espérance et la foi ; l'espérance dans un avenir meilleur, la foi profonde dans les destinées de la France libre, dans sa renaissance et dans la grandeur de son avenir. »

A l'époque où elles étaient prononcées, ces paroles n'étaient pas seulement

un acte de foi, elles étaient aussi l'expression d'un courage dont témoigne toute la carrière du grand collègue disparu.

A sa mémoire vont l'admiration et la gratitude de tous les membres de la Société de Statistique de Paris, qui honorent en Charles Rist l'homme de pensée, l'homme d'action, et le noble cœur.

Jacques RUEFF.

VI

LE CONGRÈS DE L' " ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES "

POITIERS, 1954

Le Congrès annuel de l' « Association Française pour l'Avancement des Sciences » s'est tenu en 1954 à Poitiers, du 16 au 22 juillet. Comme à l'accoutumée de nombreuses communications y furent faites dans des domaines variés, l'intérêt de ce Congrès résidant notamment dans les rapports fructueux qu'il permet entre spécialistes de sciences différentes. Les Actes du Congrès paraîtront vraisemblablement dans le dernier semestre de 1955.

L'un des centres d'intérêt du Congrès de 1954 consistait en la création d'une section de sociologie, qui était placée sous la présidence du professeur Moreau-Reibel, de l'Université de Poitiers. A la suite des travaux de cette section (1), l'Assemblée Générale finale a adopté le vœu suivant (le seul voté lors du Congrès) :

« Considérant l'intérêt que présenterait pour le progrès des sciences humaines, notamment de la sociologie et des sciences économiques, l'étude systématique des actes notariés, en particulier, au moyen de leur analyse statistique.

Étant donné que les actes notariés sont susceptibles d'une étude dans le temps s'étendant sur plusieurs siècles jusqu'au jour même de l'enquête, d'une étude dans l'espace s'étendant à une grande partie du monde occidental et que leur contenu est d'une énorme richesse scientifiquement analysable.

Le Congrès émet le vœu que les organismes de recherche sociologique officiels ou non qui se livrent en France à des recherches concrètes, le Centre d'Études Sociologiques du C. N. R. S. notamment, consacrent à la sociologie notariale les équipes de chercheurs et les ressources nécessaires. »

Jean-Paul POISSON.

(1) Nous y avons présenté une communication intitulée : « Le Notariat, moyen d'étude sociologique des grandes cités. »